

N° 54

JUILLET 1993

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE

E.D.I.T.O.R.I.A.L. DE " NOTRE VILLAGE "

PREMIER SEMESTRE 1993

Chers Amis,

Depuis la fin Octobre 1992 j'ai dû abandonner brutalement mes fonctions de Maire de MONCHY-LAGACHE pour raisons de santé.

De longs mois d'hospitalisation et une lente convalescence m'ont convaincu de la nécessité de ne pas garder une responsabilité que je n'étais plus en mesure d'assumer avec disponibilité et dynamisme.

D'autre part, j'ai beaucoup apprécié la réaction unanime du Conseil Municipal pour prendre la relève, en prenant de suite leurs responsabilités dans la vie de la Commune.

Ma Première Adjointe, Mme BONDUELLE, très bien assistée par Melle Laurence ELOIRE, a su rassembler autour d'Elle tous les Conseillers Municipaux qui ont pris chacun leur part dans différents engagements.

En conséquence, la logique des choses était ma démission, après m'être assuré d'une succession en douceur et dans l'excellent esprit qui avait toujours régné au sein du Conseil Municipal.

Les prochaines élections municipales auront lieu probablement à l'automne 1995. Donc l'élection d'un nouveau Maire et de ses Adjointes leur donnera mandat de gérer la Commune jusque là.

Bien entendu, je suis resté Conseiller Municipal.

D'abord pour que le Conseil soit au complet afin éviter des élections générales et aussi pour seconder et apporter un peu de mon expérience. Je souhaite beaucoup de courage et de motivations à la nouvelle équipe qui a été brillamment élue le 17 JUIN 93.

J'ai bénéficié pendant les 28 ans où Vous m'avez fait confiance à la Mairie de circonstances favorables d'expansion économique, de l'implantation de l'usine BONDUELLE et de la C.E.G.F. Elles ont favorisé tous nos projets d'équipements, de lotissements, de voirie, de regroupements intercommunaux...

Il est à craindre que les futures municipalités, tout au moins dans les années à venir et proches, aient plutôt à gérer des budgets d'austérité.

.../...

.../ Suite EDITORIAL...

Mes rapports de Maire avec vous tous, avec les administrations m'ont apporté beaucoup de satisfactions, car nous avons encore la chance d'avoir un Village vivant, dans un cadre agréable, avec des Services divers, des commerçants et artisans dynamiques; une agriculture qui est toujours le fondement de nos communes rurales; des Sociétés qui cherchent à animer le Village et à rapprocher les bonnes volontés.

Un dernier grand merci à mes anciens Adjoints, Conseillers Municipaux, Secrétaire de Mairie (ne pas l'oublier...), Employés Communaux; à tous mes anciens administrés sans aucune exception ; et en particulier; à tous ceux qui m'ont apporté le réconfort de leur visite ou de leur sympathie dont j'ai eu de nombreux échos pendant mon immobilisation forcée.

Michel GRU.

+++++

Il n'y a rien à ajouter au mot élogieux de Monsieur GRU , si ce n'est que chacun a fait son devoir.
Mais je voudrais Lui dire la joie des Conseillers de le retrouver parmi eux: l'Equipe est de nouveau au complet et sa participation active leur sera bien précieuse.

Germaine BONDUELLE.

+++++

UN 14 JUILLET...PLUVIEUX!

Innovation " arrosée" mais très appréciée:

Le Repas organisé par l' Association Familiale le soir du 13 Juillet sous un chapiteau hospitalier qui nous permit même le traditionnel défilé des lampions par tous les enfants présents.

Agrémentée de deux accordéonistes , la soirée se déroula dans la bonne humeur malgré la pluie . Le feu d'artifice projeta ses mille feux dans le ciel obscur de MONCHY et ravit les spectateurs.

Un Bravo enthousiaste à l'artificier Monsieur Gérard FOURNIER.

Le lendemain , contrairement aux années précédentes, les jeux se déroulèrent sur le Terrain de l'OMIGNON.

Malgré le temps maussade, toutes les activités trouvèrent amateurs, et la course fut un succès.

Le tir à la corde emporta jeunes et moins jeunes en rivalité: ce fut très gai . Chacun s'en retourna joyeux bien décidé à renouveler la Fête sur ce terrain là les autres années.

Un Merci reconnaissant à toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de ces jeux.

Bravo aux jeunes venus gonfler les rangs et que l'an prochain ils soient encore plus nombreux et viennent s'inscrire au Comité des Fêtes que nous souhaitons créer.

+++++

GRACIEUSEMENT...

Nous tenons à remercier Monsieur Edmond JOUY qui a remis à la Commune tout un lot de tôles usagées en très bon état, qui nous permettront de remplacer celles du terrain contigu au Foyer, qui sont dans un triste état.

UN PEU D'ALTRUISME:

Tous les habitants qui ont entouré leur maison d'une haie sont priés de l'égaler régulièrement afin d'éviter tout débordement sur la chaussée: Un effort sérieux vient d'être fait par certains...que d'autres suivent leur exemple.

...De même veillons à ne pas ombrager nos voisins , ni les indisposer par nos plantes nuisibles: les chardons entre autres.

.../...

.../...

Le Code des Communes impose aux Municipalités l'entretien des trottoirs et fils d'eau... Mais que les personnes équipées ayant le temps de le faire n'hésitent pas à soulager nos agents d'entretien... Le Village est très étendu...et nos finances limitées!

Nous ne pouvons satisfaire à tout!.

Des personnes âgées seules, sans famille, seraient heureuses qu'un aimable voisin puisse les épauler pour le jardin. Elles sont également parfois bien en peine pour aller chercher leurs médicaments. Pensez-y lorsque vous vous rendez en ville\$.

NOTRE FOYER RUAL :

=====

Le Foyer est en pleine réfection . Nous insistons auprès des Associations et des occupants pour qu'ils respectent l'effort entrepris et veillent à ce qu'aucune dégradation ne soit commise.

Ils sont priés de le rendre propre après chaque utilisation, c'est-à-dire balayé et rangé.

Nous insistons également pour que les lumières soient éteintes et les portes fermées.

+++++

LE MERCURE D'OR. POUR MONCHY:

L'entreprise de Monsieur Gérard FOURNIER vient de se voir attribuer le MERCURE d'OR 1993.

C'est une distinction assez rare, parce que très exigeante. Il faut répondre à certains critères:

- qualité du Service rendu.
- savoir-faire.
- bonne entente dans l'entreprise.
- étendue et développement de celle-ci.
- son importance dans le monde rural...

BRef, nous sommes très fiers que notre petit Village abrite en ses murs une telle entreprise et nous nous réjouissons pour Monsieur et Madame FOURNIER.

+++++

LA VIE DU VILLAGE PREMIER SEMESTRE 1993

ETAT CIVIL DES NAISSANCES :

=====
Hélène COMMONT - née le 06 JANVIER 93 à PERONNE.
Anthony COMBLE - né le 29 JANVIER 93 à PERONNE.
Mégane LEVERT - née le 03 FEVRIER 93 à PERONNE.
Paul GOURDIN - né le 19 MARS 93 à ST QUENTIN.
Gwendoline HENOQUE - née le 10 AVRIL 93 à PERONNE.
Anne-Sophie PRUVOST - née le 02 MAI 93 à PERONNE.
Aurore OZIOL - née le 03 MAI 93 à ST QUENTIN.
Juliette PORET - née le 28 JUIN 93 à ST QUENTIN.

ETAT CIVIL DES MARIAGES:
=====

BONDUELLE Louis-Marie et LEGRAS Virginie - mariés le 15 MAI 93 à MONCHY.
Produit de la quête au profit du CCAS: 940Frs.
DUPARCO Thierry et THIERRY Sandrine - mariés le 26 JUIN 93 à GUERMANTES.
DHERVILLY Patrick et VELY Nathalie-mariés le 24 JUILLET 93 à HARGICOURT.

LA VIE DU VILLAGE PREMIER SEMESTRE 1993
ETAT CIVIL DES DECES & DES INHUMATIONS :

TROCME Marie - inhumée à MONCHY - décédée à AMIENS le 12 MARS 93.
HE Veuve ROCROY Marguerite- décédée à MONCHY le 26 MARS 93.
LEROUX Reine veuve LEMAITRE -décédée à NESLE le 09 AVRIL 93- inhumée à MONCHY
CORMON Léon - décédé à MONCHY le 27 AVRIL 93.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS:

Mr et Mme Laurent PORET et leurs enfants- 48 Rue de DEVISE.
Mr Patrick VILLAIN et Melle Estelle GAUTHIER - 7 Grande Rue.
Mr René CAILLIEUX - I rue du Moulin de Montécourt.
Mr Pierre-Jean FONTAINE - 8 Rue de la Râperie.

COMpte RENDUS DES REUNIONS DE
=====

CONSEIL MUNICIPAL
=====

REUNION DU 13 JANVIER 1993:

TRAVAUX DE L'ANNEE: Réfection de la rue de TERTRY.....H.T.260000Frs.
Classe Maternelle: restructuration prévue sur deux ans
coût du prjjet global TTC.....455407.50Frs
pour la Commune et146572.45Frs pour
la SISCO.
Toiture Maternelle.....TTC.....48833.62Frs
Goudronnage cour Maternelle..TTC.....62614.87Frs
Plantations Marais....THT.....15179Frs
Vitreaux Eglise.....TTC.....55637.56Frs
(les familles des enfants concernés par les dégradations participeront au remboursement).

P.O.S. De nombreuses réunions se succèdent avec différents organismes.

FOYER Rural: Pas de nouvelle embauche d'agent d'entretien pour le moment.

Prévoir une réunion avec les associations pour une réorganisation de cette salle.

Enlèvement des encombrants: Contacter diverses entreprises pour devis.

Jardins Communaux: Prévoir une nouvelle délimitation des parcelles. Liste nominative des locataires à donner en Perception pour encaissement des loyers. Surveiller le bon entretien des jardins.

+++++

REUNION DU 18 FEVRIER 1993
=====

Travaux Maternelle: Demander les différents aides aux services concernés.

1ère tranche de travaux prévue pour Juillet/Aout 93 et extension prévue en 1994.

Plantations: Achat de rosiers et autres essences pour planter dans plusieurs endroits de la Commune(Monument- Eglise- Calvaire-Rue Poste.)

Le Conseil déplore fortement l'abattage, par des particuliers, de six tilleuls au Calvaire rue de Douvieux.

.../

- Vote des subventions aux Sociétés locales & Associations.
- Tarif vente cartes pêche saison 93/94: 100Frs pour carte à l'année.
15Frs carte / Journée habitants de
MONCHY
25Frs carte / journée gens de l'extérieur.
Ouverture le 27 MARS 1993.
Réempoissonnement effectué.
- Accord du Conseil pour demander à Mr BERTOUT de NESLE de procéder au ramassage des encombrants le même jour que celui des ordures ménagères (Jeudi matin tôt) moyennant un coût H.T de 300Frs.
Les habitants intéressés par ce service devront prévenir la Mairie une semaine au moins à l'avance.
- GARE T.G.V. à ABLAINCOURT-PRESSOIR: Accord du Conseil.
- Location des chemins communaux : Etablir un bail de location au prix de Six quintaux 1/2 l'hectare.

+++++

COMPTON DU 31 MARS 1993

BUDGET PRIMITIF 1993: Section de fonctionnement Total des Recettes et dépenses égal à 2305113Frs.

Forte augmentation des contingents et des SIVOM.

Section d'investissement..... Total des recettes et dépenses égal à 989879Frs.

Prévoir deux emprunts nouveaux de 100000Frs et de 35000Frs (travaux Maternelle).

Remboursement par l'assurance d'une somme de 22800Frs pour la casse des vitraux Eglise.

Cotisation OTSI de HAM : 3frs / habitant.

SIVOM DE PERONNE: 113542Frs / SIVOM DE HAM: 105818Frs

SISCO MONCHY-TERTRY6DEWISE: 298300Frs

INCINERATION ORDURES MENAGERES: 55860Frs

.../...

.../
P.O.S: Présentation en Commission du projet d'aménagement des terrains de la Râperie avec création d'une zone artisanale et d'une zone d'habitation .
Etudes confiées à la D.D.E.

REUNION DU 17 JUIN 1993:

Le Conseil se réunit ce soir afin de procéder à l'élection d'un nouveau Maire et de ses Adjoints. Ceci suite à la démission (pour raisons de santé) de Monsieur Michel GRU.

RESULTATS DU VOTE:

ELECTION DU MAIRE: Madame G.BONDUELLE.
ELECTION DU PREMIER ADJOINT: Monsieur J.J.DUBREUIL.
ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT: Monsieur Marc RIGAUX.
ELECTION DU TROISIEME ADJOINT: Monsieur J.BOUCHEZ.
ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT: Monsieur André VALLETTE.

Le Conseil ainsi formé a ensuite procédé à l'élection et à la nomination des différents délégués au sein de diverses Associations et de divers Syndicats.

P.O.S. = Arrêt du projet de Plan d'Occupation des Sols; qui va donc être rendu public.

Fête LOCALE: Contact est pris avec un organisme de surveillance pour la venue de vigiles avec chien lors du bal du Samedi soir.

+++++

SYNDICAT d'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE
=====

MONCHY-LAGACHE ET TERTRY

Lors de la récente élection de la nouvelle équipe municipale de MONCHY-LAGACHE, les trois membres délégués du Conseil au sein du Syndicat d'eau ont dû également être renouvelés.

Michel GRU, Jacques PRESTEL et Gérard FOURNIER ont été réélus et ont donc retrouvé les trois membres de TERTRY au S.I.A.E.P en Juin dernier.

Mr GRU reprenait la Présidence après une longue absence consécutive à la maladie, et remerciait bien vivement les membres du Syndicat d'avoir rempli leurs fonctions avec compétence et dévouement à une période de grands travaux; et en particulier, Monsieur André THIRARD- Vice-Président- qui a dû participer à de nombreuses réunions avec les administrations et les entreprises.

Depuis l'adjudication de la première tranche de travaux pour la

nouvelle station de pompage entre MONCHY et TERTRY, ces réunions se sont succédées avec la D.D.A. , prévoyant la mise en service en Octobre 92.

Cette nouvelle station permet de résoudre nos deux problèmes cruciaux: - abaissement de plus en plus inquiétant de la nappe d'eau de Douvieux et surtout - qualité de l'eau(nitrates).

C'est la C.I.S.E. de ROSIERES qui a adjudgé ces travaux pour un total de 279630Frs H.T. - Ière tranche- .

Le forage a été creusé à 30m de profondeur. En réalité , il y a deux pompes immergées débitant 30m³ /heure alternativement et qui sont dans des conduits éloignés d'une vingtaine de mètres.

Un chemin d'accès goudronné et une ligne électrique enterrée ont été réalisés.

Les travaux de remplacement des tuyaux d'un diamètre trop étroit ont été effectués depuis le carrefour de Méréaucourt jusqu'à la Poste par la rue d'en Bas. 2 Bouches à incendie , pour couvrir les espaces insuffisamment desservis ont été installées.

Le 30 Juin , l'agrément des travaux a été accepté avec un certain nombre de réserves et d'études à prévoir pour leur amélioration.

La gestion d'un Syndicat d'Eau est de plus en plus lourde, notre Syndicat est un des derniers à fonctionner de façon autonome.

Malgré nos importants investissements, nous avons réussi à maintenir le prix de l'eau à 4.25 / M³ H.T. diverses. La moyenne du département doit être de plus de 5Frs.

Nous avons en permanence des problèmes d'entretien de réseau, de relevés de compteurs(certains clients sont déraisonnables pour leurs règlements..Ils en subiront bientôt les conséquences...)

.../...

.../... Suite Syndicat d'EAU.

Aussi avons-nous demandé à la D.D.A. une étude pour des prestations de services à soumettre à une entreprise.

Monsieur HACLIN, Ingénieur de cette administration- à qui nous devons rendre hommage pour son action concrète sur le terrain et sa disponibilité toujours aimable et souriante- doit nous apporter ses conclusions d'ici la fin de l'année.

UN PETIT RAPPEL CONCERNANT LES FACTURES d'EAU:
=====

En ce qui concerne les réclamations, vous devez vous adresser en Mairie de MONCHY-LAGACHE, dès réception de la facture. N'attendez pas de payer pour signaler une anomalie.

Pour le règlement : dès réception de la facture, vous disposez d'un délai de 15 Jours maximum pour venir régler en Mairie, soit en espèces, soit par chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Passé ce délai, vous recevrez un rappel et ensuite, en cas de non paiement, nous ferons procéder à la fermeture du compteur (ce qui vous occasionnera des frais supplémentaires: 100Frs H.T pour obtenir la réouverture).

Prévoyez- donc la prochaine échéance de fin Novembre- début Décembre 93, sachant que nous devons avoir encaissé toutes les sommes dues pour le 20 DECEMBRE dernier délai.

Certains abonnés ont des notes élevées à cause de fuites importantes.
Surveillez donc de temps en temps votre compteur.

+++++

PECHE ETANG COMMUNAL
=====

Attention, désormais les pêcheurs devront être en possession de:

- la carte communale achetée au Café des Sports à MONCHY
- ET DE - la carte de la Fédération de pêche avec le timbre piscicole

Les gardes fédéraux pratiqueront des contrôles et les personnes qui ne seront pas en possession de ces deux cartes seront sanctionnées.

Tarif réduit pour les moins de 25 ans- renseignez-vous auprès de Mr JUBE René.

REGROUPEMENT SCOLAIRE MONCHY-TERTRY ET DEVISE:

L'année scolaire est achevée depuis presque un mois et avec le recul on peut maintenant dire qu'elle a été satisfaisante notamment au regard du fonctionnement quasi parfait de notre Cantine Scolaire.

Remercions au passage tous ceux qui en ont assuré le bon déroulement: personnel de service, parents ou amis de l'Ecole bénévoles et Maîtres.

Egalement aussi par le succès de notre maintenant traditionnelle Fête de l'Ecole; l'ambiance a été chaleureuse et la solidarité exemplaire. Si le Spectacle des enfants fut une réussite, le succès tient également à la présence d'un public nombreux; à la participation de l'Harmonie et surtout à l'encadrement des activités par un nombre croissant de personnes dont nous saluons le dévouement.

Notre plus grande satisfaction reste cependant l'exposition réalisée avec les enfants début Juin. L'affluence et les éloges n'ont pas fait défaut. C'est pour nous un encouragement car nous avons pu constater à quel point les parents étaient concernés par les travaux réalisés.

Il faudra continuer à ouvrir l'école de cette façon.

Pour conclure le bilan de l'année scolaire, il reste à saluer Melle LAFARGE qui nous quitte après 8 années bien remplies, pour un poste à MOIS-LAINS. Souhaitons lui la même réussite que dans notre Regroupement.

Pensons à la rentrée que les enfants de Maternelle effectueront dans une classe totalement rénovée. Ce qui m'amène à signaler que nous pourrions accepter **tous les enfants qui ont été inscrits** (dès qu'ils remplissent les conditions d'âge).

Pour les autres, nous précisons que les listes de classe et les horaires de car seront affichés dans les écoles le 06 SEPTEMBRE midi.

Ce jour là, les parents pourront, s'ils le désirent rencontrer les Maîtres dans leurs classes (de préférence l'après-midi).

Pour toute inscription supplémentaire, me contacter ce jour-là à partir de 9h.

Des projets sont à l'étude pour l'année qui s'annonce, comme une initiation à l'Anglais pour certains de nos élèves; ainsi qu'une nouvelle organisation des classes le Samedi matin; mais tout ceci fera l'objet d'une réunion d'information avec les parents concernés courant Septembre.

En attendant souhaitons à tous bon repos.

Joël HAPPE.

QUAND LES MAITRES SE CHARGENT D'EDUQUER LES PARENTS....

Le 05 Juin dans la cour d'école, magnifique exposition ayant pour thème: "L'ARBRE ".

Ce fut une vraie " leçon de choses". Agrémentée au maximum de documents très intéressants, d'outils d'époque, de variétés d'essences, de rondins variés exposant l'âge des arbres....

C'est un travail très en profondeur qui a été réalisé là et l'intérêt des enfants, très fiers de leur oeuvre, égalait la surprise des parents émerveillés par tout ce qu'ils découvraient.

Bravo aux Maîtres et élèves.

+++++

CANTINE SCOLAIRE :

La cantine scolaire ouvre ses portes le jour de la rentrée MARDI 07 SEPTEMBRE 93.

Cette année, pour pallier au léger déficit de l'an dernier, et surtout dans le but de la maintenir, le Comité Syndical décide d'appliquer un prix unique de 19.38Frs par repas.

Créée pour apporter aux parents qui travaillent le Service qu'ils attendaient, afin de maintenir les enfants au Village; nous espérons que cette année encore elle répondra à leur attente.

Les tickets sont vendus en Mairie de MONCHY-LAGACHE chaque MARDI après-midi de 13h30 à 19h00.

La vente commencera ,en prévision de la rentrée, la semaine du 23 Août. Nous prendrons également cette semaine là les inscriptions pour le repas du Mardi 07 SEPTEMBRE.

Nous vous rappelons que les tickets doivent être déposés **sans** faute le matin avant 10h00 auprès d'un Maître (ceci pour le repas du lendemain). N'oubliez donc pas de le donner à votre enfant .

Pour tout renseignement supplémentaire, adressez vous à la Mairie. TEL: 22.85.63.19 .

NOS SOCIETES LOCALES:

HARMONIE SAINTE CECILE.

Depuis la renaissance de l'Harmonie, c'est la première fois que celle-ci n'a pu honorer de sa participation les festivités du 14 JUILLET.

L'effectif était trop réduit pour jouer de façon valable. Nos Amis de MOISLAINS étaient pris dans leur Village et un certain nombre de musiciens Monchysois était au travail.

J'espère que vous accepterez nos excuses pour ce rendez-vous manqué.
Ceci dit, le Concert de Printemps donné en Mai à MOISLAINS a été un vif succès au point de vue musical et spectateurs. Cette année, l'Harmonie a assuré seule le Concert du Dimanche de la Fête de la St Pierre. Ce fut un succès musical!

Nous vous souhaitons à tous un bon été ..pas trop humide! et nous espérons dès la rentrée voir de jeunes recrues venir se joindre à nous. Pour cela, prendre contact avec Philippe LEVERT au 22.85.68.29.

BIEN AMICALEMENT: J. BOUCHEZ.

+++++

COURSE DE L'AMITIE MONCHY-DUNZWEILER...SUITE ET FIN..

Mieux qu'un grand discours, nous vous invitons toutes et tous, jumeleurs et non jumeleurs, à une SOIREE VIDEO-PHOTOS(avec tartes et gâteaux) le:

SAMEDI 09 OCTOBRE à 20h30 AU FOYER RURAL

cela nous ferait plaisir de vous faire partager l'ambiance qui fut la nôtre pendant cette joyeuse équipée.

Nous vous promettons une agréable soirée et espérons ainsi convaincre certains d'entre vous de s'entraîner pour 1995.

A BIENTOT... Bien amicalement.

Pour toute l'Equipe: J. BOUCHEZ.

+++++

COMITÉ DE JUMELAGE DE MONCHY-LAGACHE.

Il y a eu du nouveau depuis notre dernier rendez-vous dans le numéro de Janvier 1993 de " Notre Village ". En effet , les 1er et 2 Mai dernier , 52 Monchysois et soises ont rendu visite à nos amis de Dunzweiler , Madame BONDUELLE , alors Maire-Adjointe remplaçait Monsieur GRU pour mener la délégation.

Vous n'êtes pas sans ignorer que les participants à la Marche de l'Alliance (7 personnes) renforçaient notre groupe et que plusieurs voitures particulières ajoutaient leurs occupants aux dignes citoyens de notre village. Nous étions donc en tout 64 ! Eh oui ! cela fait du monde .. c'est ce que l'on appelle couramment .. une représentation très étoffée !

En ce qui concerne la " Marche de l'Alliance " , je laisse la parole (ou la plume ..) à notre ami le Docteur Jacques BOUCHEZ.

Donc , samedi 1er Mai , vers 11h15 , sur la place de Dunzweiler , accueil parfait , comme toujours , musique , Marseillaise , Hymne Allemand , puis des airs classiques et de plus légers , avec un petit pétillant de derrière les fagots ... et aussi des discours.. tout ceci devant l'arbre de Mai.

Hélas , les cerisiers étaient déflouris ... dommage !

Samedi après-midi - libre dans les familles d'accueil - promenades ou excursions ou plus simplement une bonne sieste avec à portée de la main un demi (mais un vrai) de bière bien fraîche.

Samedi soir , soirée dansante avec buffet froid , dont la présentation et la composition nous ont tous surpris au plus haut point. C'était pour le moins original... c'est à voir ..ça ne se raconte pas! Tout ceci , bien sûr avec force demi ou vin blanc du Palatinat. L'orchestre (boum boum) nous a fait danser sur des airs que tout le monde reprend en chœur...ceci dans un climat de joie et de fraternité indescriptible ; pour de l'ambiance , il y en avait !... c'est à voir au moins une fois... ça non plus cela ne se raconte pas .

Le dimanche matin , les plus courageux sont allés à la messe , puis un petit tour à pied dans ce village d'opérette et re-demi ou re-vin blanc dans le restaurant du club sportif , tout là-haut dans la forêt , comme c'est sympathique !

Repas dans les familles , puis à 15h/15h30 , café et gâteaux dans la Maison Paul Gerhardt et quand on dit gâteaux... ils sont énormes , (cela s'apparente plus à la roue de chariot qu'à la tarte classique) et ils sont délicieux (il y a une " Forêt Noire " sublime). Malgré toute la bonne volonté ambiante , la conjonction des mâchoires franco-allemandes n'a pu en venir à bout .. il en est resté !!

Puis , vers 17h15 , hélas , trois fois hélas , c'est la séparation , après des adieux pleins de tristesse... des larmes aussi.. un dernier " auf wiedersehen " (au revoir pour les non initiés)

L'autocar conduit d'une façon magistrale par un garçon charmant , plein d'attentions et de gentillesse , a pris la route du retour.

J'aime autant vous dire que le retour s'est déroulé dans le calme ... le plus grand calme !!

Les héros étaient fatigués !

Bref , nous avons donné rendez-vous à nos amis , à Monchy-Lagache , en 1994.

En ce qui concerne la marche de l'Association , de multiples événements nous ont empêchés de tenir une Assemblée Générale.

Retenez donc bien la date du 9 Octobre prochain.

Notre ami , le Docteur Jacques BOUCHEZ présentera une rétrospective de la Marche de l'Alliance et de la réception à Dunzweiler , au Foyer Rural , ce soir , elle sera suivie de l'Assemblée Générale 1993 du Comité de Jumelage , ainsi nous renouerons avec les bonnes traditions.

Ceci tient lieu de convocation pour les jumelateurs et d'invitation pour les non jumelateurs.

A tous ... au 9 Octobre donc.

Bien cordialement à vous.

Le Président: P. CAUSSIN.

CLUB DES AINÉS RURAUX:

L'Assemblée générale départementale des clubs des Aînés ruraux est reportée au MARDI 28 SEPTEMBRE à 9h30 salle des Congrès du Crédit Agricole . Au cours de cette réunion , nous aborderons les orientations nouvelles et la proposition d'un Administrateur par canton.

Elle sera suivie d'un repas amical.

Nous avons le droit à 3 représentants ; prévenez-moi dès le mois d'Août.

Malgré mon alerte de santé en Avril-Mai, le Club continue normalement et notre repas amical a pu se tenir au début du mois de Juillet, avec un peu de retard.

Espérons que les santés de chacun permettront de reprendre les bonnes réunions mensuelles du PREMIER MARDI de chaque mois, et cela, même pendant les vacances en Août et Septembre.

Bonnes vacances en famille malgré le mauvais temps et à bientôt avec mes amitiés .

J.CARBONNAUX.

+ + + + +

ANCIENS COMBATTANTS DE MONCHY-LAGACHE:

Un congrès départemental se réunira à CROIX MOLIGNEAUX LE:
SAMEDI 23 OCTOBRE 93 à 9h30

suivi d'un repas amical au Foyer Rural de MONCHY-LAGACHE vers 13h00.

Tous les camarades Anciens Combattants sont invités à participer à ces réunions; les inscriptions pour le repas seront prises à partir du début du mois d'Octobre .

Après une alerte de santé et venant de rentrer en convalescence, j'ai beaucoup regretté de ne pouvoir assister à la Cérémonie du Souvenir le 08 Mai dernier.

Aucune gerbe, aucune fleur n'ayant été déposée au Monument par quiconque, il est nécessaire que cet anniversaire ne soit pas oublié à l'avenir. Chacun peut déposer une fleur!

Heureusement le 14 Juillet une magnifique gerbe a été déposée par la Municipalité et le Monument était bien fleuri de roses.

Avec mes amitiés, je compte donc sur vous pour le 23.10.93

J.CARBONNAUX.

L' A.D.M.R. MONCHY et ENVIRONS :

Le Service maintient ses activités et s'il stagne en ce moment à MONCHY, il est plutôt en extension dans les Communes voisines.

De nombreuses demandes d'embauche "Aides Ménagères" nous parviennent, hélas bien qu'employeur nous ne maîtrisons pas nos finances qui sont fournies par les Caisses de retraite des personnes qui font la demande pour cette aide et nous regrettons les restrictions de ces caisses: leurs réserves sociales s'épuisent et cela pénalise l'action que nous aimerions dispenser auprès de nos aînés et qui permettrait à de jeunes femmes de trouver quelques heures de travail par semaine.... il y aurait beaucoup de besoins à satisfaire!

Nous remercions toute la population pour l'accueil chaleureux qu'elle a réservé à la vente de nos plantes et nous nous excusons auprès des personnes que nous n'avons pu visiter... par manque de fleurs! Très fleuries et de jolies teintes, elles ont été enlevées très vite et nous en avons manqué.

Nous inverserons notre distribution l'an prochain en essayant de satisfaire tout le monde. Merci aussi à toutes les personnes qui ont gentiment prêté leur concours à cette opération.

Le 19 MARS 1994, à EPPEVILLE, aura lieu notre Fête familiale. Nous reprenons la formule du Samedi soit cette fois-ci, ayant décidé d'alterner un en sur deux pour le déjeuner du Dimanche.

Nous espérons vous y voir très nombreux.

G.BONDUELLE.

+++++

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE:

Nous vous rappelons que le Club de Gymnastique de MONCHY-LAGACHE reprend ses activités tous les LUNDIS SOIRS DE 20h00 à 21h00 à partir du 20 SEPTEMBRE.

Nous accueillons tous ceux qui ont envie de détente. Nous ne recherchons pas la performance mais le plaisir d'une activité physique en groupe, dans la bonne humeur.

Votre première séance vous est offerte sans obligation d'inscription ultérieure.

N'hésitez donc pas, rendez-vous le 20 SEPTEMBRE au Foyer Rural.

LA Présidente: M.A. BRESOUS.

I. N F. O. R. M. A. T. I. O. N. S. D. I. V. E. R. S. E. S. C. O. M. M. U. N. E.

HORAIRES d' OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE:

LE LUNDI de 9h00 à 12h00.

LE MARDI de 13h30 à 18h30 avec vente de tickets de cantine (et exclusive-
ment ce jour là) .PENSEZ-Y!!

LE MERCREDI de 9h00 à 12h00.

LE JEUDI de 9h00 à 12h00.

LE VENDREDI de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

de 14h00 à 15h30 Permanence de la CPAM de HAM.

++++++

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE: Ouverte à tous (petits et grands) chaque MERCREDI
de 11h00 à 12h00.

Prêt gratuit de livres.

Les personnes bénévoles intéressées pour tenir une
permanence seront les bienvenus.

++++++

CONSULTATIONS NOURRISSONS: Chaque deuxième et quatrième MARDI DU mois au
Foyer Rural de 14h00 à 17h00.

++++++

PERMANENCES PERCEPTION d'ATHIES: le MARDI de 9h30 à 11h30.

le MERCREDI de 13h30 à 16h30.

Sinon , vous adresser à HAM - Rue de CORCY.

++++++

DECHARGE MUNICIPALE: Ouverte aux HABITANTS DE MONCHY UNIQUEMENT Chaque
SAMEDI MATIN .

Un effort est demandé à chacun afin de ne pas dépo-
ser d'ordures à l'extérieur, ni aux abords.

++++++

OPERATION BRIOCHES fixé au 25 SEPTEMBRE 1993.

DON DU SANG: Samedi 20 NOVEMBRE 93.

++++++

SPECTACLE ARBRE DE NOEL 1993 fixé au DIMANCHE 19 DECEMBRE - 15h00.

++++++

.../ SUITE DES INFORMATIONS DIVERSES...

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS: Les personnes qui souhaitent le passage du camion doivent se faire connaître en Mairie.
Selon l'importance des demandes, nous vous préviendrons par affichage chez les commerçants et en Mairie du JEUDI MATIN prévu pour ce ramassage.
L'entreprise passera en même temps que pour l'enlèvement des ordures ménagères. Il vous suffira de tout sortir devant chez vous le mercredi soir.

TARIFS DE LOCATION DU FOYER RURAL À COMPTER DU 01 JUILLET 1983.

Tarifs établis en fonction du nombre de personnes occupant la salle.

	<u>Jusqu'à 50 Pers.</u>	<u>de 50 à 100 pers.</u>	<u>100 pers. et plus</u>
Vin d'honneur:	/	/	250Frs
Soirée/Mariage:	400Frs	600Frs	800Frs
Repas du midi: (com.Bent...)	200Frs	300Frs	400Frs
Colloque société à but non lucratif:	/	/	250Frs

Ces prix sont ceux facturés aux habitants de NONCHY uniquement.

Pour les personnes de l'étranger, les prix sont doublés.

A AJOUTER AUX TARIFS CI-DESSUS:

les frais de chauffage et d'éclairage, calculés selon la consommation réelle.

La location de la vaisselle: 4Frs par personne présente pour toute la vaisselle.
0.50Frs par verre (pour vin d'honneur).

Les personnes qui souhaitent louer le Foyer devront venir en Mairie pour signer un ordre de réservation et verser 25% d'arrhes - une caution allant de 500Frs à 1000Frs selon le type de location.

Le règlement du solde se fera le jour de la remise des clés.

Un inventaire et un état des lieux seront effectués avant et après la location.
La salle est louée propre et rendue également propre .

Un règlement intérieur sera remis à chaque locataire.

Tout ceci afin de préserver cette salle dans laquelle des travaux seront effectués afin de la rendre plus accueillante.